



Le préfet du Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest exige désormais aux propriétaires des motos à usage personnel

C'est l'une des mesures prises par le préfet de cette unité administrative, Pierre René SONGA. Il faut désormais se faire enregistrer dans les services des mairies et de la Communauté urbaine de Bamenda pour circuler dans le département prévient le Préfet.

En effet, les autorités du Nord-Ouest et du Sud-Ouest redoutent l'usage des motos taxis par les séparatistes qui s'en servent constamment pour commettre des attaques dans les deux régions